

Comment faire une bonne profession de foi pour les élections ?

La profession de foi est un document officiel et écrit dans lequel le candidat à une élection (délégué de classe, Conseil d'administration, CVC...) présente son programme, ses convictions et ses projets.

Lorsque les électeurs sont très nombreux et qu'ils ne connaissent pas le candidat personnellement, cette profession de foi devient très utile pour se faire connaître afin de donner envie de voter pour lui.

Quelques pistes pour la rédaction de la profession de foi :

1) La langue :

- le style et le vocabulaire doivent être adaptés et soignés. Les mots choisis ont pour but d'accrocher les élèves et de leur donner envie de donner la voix pour cet élève.
- La langue doit être claire et compréhensible de tous

2) Les informations personnelles :

- la présentation (qui suis-je ?) : le nom, le prénom, la classe, le parcours scolaire dans l'établissement
- l'expérience antérieure en tant que délégué
- les centres d'intérêt
- la présentation du suppléant. La voix porte sur le binôme (délégué de classe, CVC, CA, etc.)

3) La motivation :

- quel rôle, je voudrais jouer ? quelles missions me tiennent à cœur ?

4) Le programme :

- les idées que je souhaite mettre en œuvre
- les projets pour lesquels je souhaite m'investir (*attention, réfléchis à des projets qui peuvent réellement être mis en place, sinon tu perdras toute crédibilité*)
- Quelle communication avec les autres élèves ?

5) La mise en page :

- format : une page A4 au maximum
- laisser la place à l'imagination : un slogan accrocheur, une mise en page un peu plus originale, un dessin, etc.
- une photo est toujours bienvenue. Elle permet d'être identifié facilement au moment des élections mais aussi au cours de son mandat.